

Conseil d'établissement de l'école Victor Rousselot
Ordre du jour de la réunion du mardi 3 octobre 2023 (en présentiel)

1. Ouverture (présences et quorum)

18h14 – Ouverture de la séance

- Mme. Isabelle Guérin
- M. Sylvain Boitière (parent)
- M. Julien Lafontaine (parent)
- Mme. Sara Neveu (parent)
- Mme. Chantal Gagnon (parent)
- Mme. Eve Larochelle (parent)
- Mme. Liah Fereydoonzad (parent)
- Mme. Sophie Roberge (membre du personnel - professeure)
- Mme. Clara Saint-Jacques (membre du personnel - orthophoniste)

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

- Adopté à l'unanimité

3. Règles de régie interne

- **Point 10.5.** La Direction de l'école doit communiquer de nouveau aux parents de l'école le fonctionnement de la parole au public et l'adresse email du Conseil d'établissement à laquelle ils peuvent adresser leurs questions.
 - o Mme Guérin doit fournir l'accès à l'adresse email du Conseil d'établissement au président du CÉ (personne en charge)
- **Point 11.** Remboursement des dépenses, pourrait s'appliquer à des besoins pour la traduction de documents si requis.
- Les membres du CÉ ont demandé s'il était possible de faire des enregistrements audio des rencontres du CÉ. Pas d'objection de la part de Mme. Guérin. Il sera aussi toujours nécessaire d'avoir un procès-verbal écrit pour chacune des rencontres.
- M. Lafontaine propose l'adoption des règles de régie internes. Adopté à l'unanimité.

4. Nominations

4.1 Présidence 2023-2024

- M. Sylvain Boitière est élu

4.2 Vice-Présidence 2023-2024

- Mme. Liah Fereydoonzad est élue

4.3 Secrétaire d'assemblée

- Mme. Eve Larochelle est élue (M. Julien Lafontaine identifié comme substitut)

4.4 Membres de la communauté

- La participation de Valérie Bilodeau des scientifiques approuvée à l'unanimité

5. **Adoption et suivi du procès-verbal du**

- Approuvé à l'unanimité

5.1 Suivis au procès-verbal

- Haut taux d'absentéisme et de roulement du personnel.
 - Ce point doit être ajouté et discuté à l'ordre du jour du prochain CÉ et potentiellement comme sujet de suivi à chaque CÉ si requis afin de discuter des actions concrètes qui pourraient être posées afin de le limiter
- Point de Suivi de Mme. Guérin sur la demande du CÉ concernant une diminution des frais scolaire :
 - La loi oblige maintenant de charger les frais exacts. Présentement, les frais des mauvais payeurs sont assumés et absorbés par l'école.
 - Mme Guérin propose d'utiliser le fond 9 à destination multiple pour aider certaines familles. Si cela va de l'avant il faudra établir des critères de sélection précis (par exemple basé sur la liste des familles admissibles au garde-manger. Mme. Guérin fournira au CÉ le pourcentage et quantité des enfants de l'école inscrits)
 - Varia – il serait pertinent de recommuniquer aux parents de l'école l'offre du garde-manger pour tous.

6. **Parole au public**

- Aucune question du public

7. **Formation obligatoire**

- Le lien pour la formation a été partagé à tous les membres du CÉ. Chaque membre du CÉ est responsable de faire la formation obligatoire.

8. **Déclaration d'intérêts**

- Chaque membre du CÉ a reçu et rempli la déclaration d'intérêts

9. **Rencontre du CÉ pour 2023-2024**

- Les rencontres du CÉ 2023-2024 auront lieu comme suit de 18h à 21h :
 - Jeudi 23 novembre (en présentiel)
 - Mercredi 17 janvier (en virtuel)
 - Mardi le 9 avril (en présentiel)

- Lundi 3 juin (en présentiel)
- Le point OPP doit être ajouté à l'ordre du jour pour chaque rencontre du CÉ

10. PTRDI et actes d'établissement (plan triennal de répartition des immeubles)

- Le CÉ confirme qu'il a pris connaissance du PTRDI, mais ne l'a pas approuvé.
- Le CÉ demande d'évaluer l'impact d'une modification/correction à la capacité d'accueil considérant le nombre de salles de classes ouvertes. Le point doit être ajouté à l'ordre du jour de la prochaine session pour discussion plus en détail. (Présentement +- 11 classes fermées et environ 11 classes ouvertes)

11. Budget de fonctionnement CÉ

- Budget total du CÉ est de 800\$ soit :
 - 400\$ pour frais de civilité, qui peuvent être utilisés pour le déroulement des séances + 400\$ pour les frais de perfectionnement des parents du CÉ.
 - Il est proposé d'utiliser le budget pour toucher un groupe d'individus plus large (ex : conférence pour les parents de l'école, uniformes, ou autres discrétionnaire au CÉ)
 - Le budget ne peut être majoré puisqu'il est établi par CSSDM. Mme. Guérin va faire les vérifications nécessaires pour confirmer si possible de fusionner les 2 catégories.
 - Les fonds sont annuels sont retournés CSSDM si non utilisés.
 - Le sujet du budget de fonctionnement doit être ajouté comme point de suivi à chaque rencontre du CÉ.
 - CÉ propose de faire des sondages auprès des parents pour connaître leurs points d'intérêts. Mme Saint-Jacques va partager des sujets d'intérêts et questions récurrentes des parents à l'OPP afin de préparer des sondages et formulaires (anglais et français).
 - Référence donnée : CREP Centre de ressources éducatives et pédagogiques
 - Partager les mêmes messages sur le maximum de canaux de communications.

12. Sorties et activités éducatives (à approuver)

- Les sorties et activités éducatives tel que présentées dans le document présent par la Direction sont approuvées à l'unanimité soit :

Sorties éducatives

Groupes et nb d'élèves	Dates D : départ R : retour	Lieux	Coût pour le transport et la sortie	Payé dans le budget...
A56-301-302-303	6 octobre D :9h50 A : 14h45	Centrale de Beauharnois	Sortie : 0\$ Autobus : à venir	JP-501
201-202	18 octobre D : 8h30 A : 11h30	Pointe à Callière Piste des Iroquoiens	130\$ Autobus : 430\$ Total : 560\$	JP-914
301-302-303-A56	16 mai D :9h A :11h30	Maison Théâtre	STM	

- Mention : à chaque année il reste de l'argent dans les sorties éducatives. Ceci est expliqué partiellement par le fait qu'il y est du roulement de personnel. L'OPP propose son support au personnel pour la planification des activités afin d'aider à planifier un maximum d'activités et d'utiliser complètement les fonds.
- Les frais des activités pour les parents bénévoles- accompagnateurs sont payés

13. Projet éducatif

- **Mise à jour** : Augmenter la proportion d'élèves qui ont un résultat égal ou supérieur à 70% en mathématiques. On a présentement 42.5% et objectif est d'augmenter à 50%.
 - La journée pédagogique du 23 novembre sera dédiée à travailler sur ce projet éducatif avec le personnel.
 - Chaque année, il manque de gens pour faire du tutorat. Mme Guérin doit revenir au CÉ avec les critères requis pour faire du tutorat. L'OPP propose de supporter école et va faire recherche d'organismes.
 - Le point du projet éducatif sera à chaque ordre du jour de chaque rencontre du CÉ.

14. Points d'information

14.1 Direction

- Déclaration de clientèle : 238 élèves inscrits au 30 septembre dernier

14.2 Personnel enseignant

- 1 nouvel enseignant de musique a été engagé
- Manque un enseignant pour 1 classe AMPLI 3eme cycle
- 1 poste d'orthophoniste non comblé depuis 1 an
- 1 poste de TES à combler pour classes AMPLI

14.3 Service de garde

- Le CÉ recommande de faire un tableau des membres du personnel pour les parents à l'entrée du service de garde.
- Problème de communication avec service de garde. Présentement les appels tombent dans la boîte vocale de Mme Caroline Lanthier. Besoin de clarifier aux parents le numéro à joindre pour entrer directement en contact avec équipe SDG en cas d'urgence.

14.4 Communauté

- Maison Benoit Labre.
 - Le plan d'intervention-protocole pour l'équipe école est prêt et sera communiqué sous peu avec le personnel. Il est demandé que ce soit aussi partagé aux CÉ et parents.
 - Des ateliers pour les enfants par deux organismes (Prévention sud-ouest et SPVM), auront lieu à l'école à la fin du mois octobre pour tous les enfants de l'école :
 - Atelier 1. Objets à la traine
 - Atelier 2. Individus inconnus
 - L'école va procéder à l'achat de walkie-talkie supplémentaires (doubler si ce n'est pas tripler) pour que chaque intervenant puisse intervenir plus rapidement.
 - Les plans de la clôture pour le parc école ont été présentés par la Ville à l'école la semaine précédente, mais ne sont pas finaux et ne peuvent donc pas être présentés au CÉ.
 - Vérifications doivent être faites par Hydro-Québec et avant approbation finale avant
 - Le plan tel que présenté n'inclut pas l'entrée du service de garde dans la zone clôturée
 - Aucune date n'a été donnée pour l'installation des clôtures
 - La Maison Benoit Labre a approché l'école le 2 octobre pour la formation du comité de bon voisinage puisque nécessite la participation de 3 parents de l'école Victor-Rousselot et que la première rencontre aurait lieu le 11 octobre à 11:00AM.
 - Il a été demandé que Mme. Guérin fasse un retour à la Maison Benoit Labre les avisant dans les plus bref délais que :
 - Le délai du préavis de cette rencontre du Comité est inacceptable.
 - L'heure choisie pour la première rencontre est inappropriée pour des parents qui travaillent durant la journée. Une heure plus convenable serait entre 18h et 20h.

- La rencontre devrait être reportée à une date ultérieure qui permettrait de faire la sélection des parents qui siègeront sur comité en amont
 - Mme Guérin confirme qu'elle sera membre du comité de bon voisinage à titre de membre de l'école.
 - Mme Guérin ne sera pas responsable de la sélection des parents et s'en remet au CÉ puisque le choix des parents doit être voté et ne peut être imposé. Il faudra établir des critères de neutralité et de sélection le choix des parents.
 - Le CÉ convient de procéder à un vote lors d'une rencontre exceptionnelle qui sera convoquée afin de procéder à la sélection des 3 membres parents du comité de bon voisinage.
 - Un sondage d'intérêt devra être préalablement envoyé à tous les parents par la Direction de l'école puisqu'ils ont accès à ces informations confidentielles qui ne peuvent être partagées au CÉ.
 - Il a été demandé d'ajouter le point Maison Benoit Labre à chaque ordre du jour du CÉ.
15. Varia
- Implantation d'un conseil étudiant pour les 3-4-5-6^e années et classes accueil et ampli. Il y aura 11 représentants et les élections ont lieu cette semaine
 - Laurence et Sophie les membres du personnel responsables aimeraient obtenir le support des parents via l'OPP dans cette initiative.
16. 9:08 - Clôture de la réunion



Signature présidence

Signature direction